



## **ACTION CONSERVATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BROMONT**

### **AVIS DE CONVOCATION**

**OBJET :** Assemblée générale annuelle  
**DATE :** Samedi, le 18 novembre 2017 à 9h30  
**LIEU :** Centre culturel St-John, rue Shefford

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2016
4. Rapport financier 2016-2017
5. Rapport de la présidente
  - 5.1. Bilan des activités 2016-2017
  - 5.2. Projet Phoslock
  - 5.3. Caractérisation des herbiers de plantes aquatiques par photos aériennes - Été 2017
  - 5.4. Budget et Projets 2018
6. Élection du conseil d'administration
7. Levée de l'assemblée

Secrétaire

p.j. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2016



## ACTION CONSERVATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BROMONT

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015-2016

**Procès-verbal:** Assemblée tenue le 12 novembre 2016

**Lieu:** Hôtel de Ville de Bromont, Bromont

**Début de l'assemblée:** 10 :30 heures

**Fin de l'assemblée :** 12 :30 heures

**Présidence de l'assemblée:** Anne Joncas

Avant l'ouverture de l'assemblée, Anne Joncas, présidente, présente les membres du conseil d'administration.

#### **1- Ouverture de l'assemblée**

##### **Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Anne Joncas comme présidente d'assemblée :

Proposée par Pascal Gélinas

Secondée par Michelle Champagne

Élue à l'unanimité

Claude Langlois comme secrétaire d'assemblée

Proposé par Michelle Champagne

Secondé par Yves Gosselin

Élu à l'unanimité

#### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Adopté sans modification, à l'unanimité

Proposé par Yves Gosselin

Secondé par Michelle Champagne

#### **3- Lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 25 octobre 2015**

Claude Langlois fait la lecture du procès-verbal.

Il est adopté sans modification à l'unanimité sur proposition d'Yves Gosselin secondé par Michelle Champagne

#### **4- Rapport financier 2015-2016**

Michelle Champagne dépose les états financiers. Ce sont des états financiers maison à être vérifiés par un comptable. Michelle Champagne mentionne que l'on a eu une augmentation importante des cotisations et que la vente de bouées a totalisé 3 950\$. Rébecca Gouge a été

engagée comme chargée de projet. Les dépenses salariales s'élèvent à 12 500\$.

Le rapport financier non audité est adopté à l'unanimité sur proposition de François Laramée, secondé par Francine Ducharme

Michelle Champagne dépose le projet de budget pour l'année 2016-2017 qui sera révisé et adopté par le nouveau conseil d'administration.

Il est décrit par Anne Joncas que le mandat actuel de l'ACBVLB dépasse largement ce qu'un conseil d'administration d'une œuvre de bienfaisance peut réaliser. Pour réaliser des projets et en assurer la coordination, des ressources humaines rémunérées seront nécessaires.

## **5- Rapport de la présidente**

### **5.1. Bilan des activités :**

Anne Joncas présente le bilan des activités à l'aide d'une présentation Power Point ci-jointe. Il y a aura une rencontre avec la ville le 15 novembre 2016 pour solliciter un engagement de la ville dans le prochain budget afin que le projet *Phoslock* se réalise au printemps 2017.

Anne Joncas félicite les travaux publics pour la réalisation des travaux sur les rues du Ruisseau et des Castors. Les travaux publics ont respecté les protocoles qui leur ont été enseignés au printemps lors d'une formation où était présent Mario Petrone. Il reste à améliorer la communication entre les services afin de ne pas répéter des erreurs telle que la tonte du fossé par un employé de la ville coin Horizon et du Chevreuil alors qu'il y avait eu plantation d'arbustes pour aménager un fossé filtrant.

La mise aux normes des installations agricoles avance bien. Seuls deux propriétaires ont encore des correctifs à apporter. La prochaine étape sera la mise à l'amende des contrevenants. Une prochaine rencontre est prévue avec la MRC pour faire le bilan de l'avancement de ce dossier.

La remontée et la mise à jour de la caractérisation des ruisseaux par les gens de l'organisme le Rappel ont été réalisées pour couvrir environ 50% du bassin versant du côté de Bromont, tel que prévu. L'inventaire et la caractérisation des 52 étangs artificiels dans Bromont ont été réalisés. Ces étangs ont un impact sur la qualité de l'eau du lac Bromont. Une réflexion doit être faite : « doit-on encore permettre l'aménagement d'étangs artificiels ? »

Les bandes riveraines ont été visitées par des étudiants dans le cadre du programme Virage Rivages de la MRC afin de noter les corrections que les riverains ont à apporter. La MRC a adopté un règlement concernant la bande de 3 mètres que les riverains ne peuvent tondre et qu'ils doivent renaturaliser. Les riverains ont été avisés par une lettre qui portait à confusion selon Yves Gosselin. La Ville ne passera pas tout de suite à l'étape des amendes.

Le Pavillon de l'ACBVLB à la plage municipale a permis d'informer les utilisateurs de la plage et de donner beaucoup de visibilité au projet *Phoslock*. Merci à Ski Bromont Immobilier pour le prêt du bâtiment temporaire.

## **5.2. Projets 2017 :**

Ceci est aussi inclus dans la présentation Power Point.

Le projet le plus important, sera la restauration du lac Bromont par l'application du Phoslock au début mai 2017.

## **6. Proposition de Francine Ducharme**

Francine propose à la ville l'engagement d'un biologiste à temps plein afin de supporter et de gérer tous les projets environnementaux de la ville dont le Phoslock.

La proposition est secondée par Pascal Gélinas et Mme Quinlan en prend bien note.

## **7. Élection du conseil d'administration**

Thomas Corriveau est nommé président d'élection sur proposition de Pascal Gélinas, secondé par Joshua Blaser.

Les membres suivants du présent conseil d'administration sont prêts à reconduire leur candidature :

Anne Joncas, Michelle Champagne, Marian Tremblay et Claude Langlois.

La présidente demande s'il y a des propositions de candidats. Claude Langlois propose John Baldwin qui accepte. Jean- François Matte suggère Pascal Gélinas qui refuse mais accepterait de préparer une présentation pour amasser des fonds. Michelle Champagne propose Joshua Bleser qui refuse. Joshua Bleser propose Martin Miron qui refuse.

Hélène Langlois se propose ainsi que Jean-François Matte qui se propose à titre de secrétaire. Martin Miron propose de trouver un membre de la plage du Paradis de Brome qui voudrait siéger sur l'ACBVLB.

Compte tenu que le nombre maximum de membres du conseil est de 9 et qu'il y a 7 candidats, tous les candidats sont élus par acclamation.

## **8. Période de questions**

## **9. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Bertrand Coté, secondée par Joshua Bleser.  
Adoptée à l'unanimité

**Rédigé par Claude Langlois, secrétaire d'assemblée**